

## **La MAIF devient partenaire de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme**

**Mobilisée pour un impact positif sur la société, la MAIF renforce le volet environnemental de son action en devenant partenaire de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH). A travers cette collaboration, la Mutuelle s'engage aux côtés des équipes de la FNH pour promouvoir et accompagner deux programmes à destination du grand public et plus particulièrement des 15-35 ans : « Génération Climat » et « J'agis pour la nature ». Deux programmes centrés sur l'action concrète en faveur de la protection de la biodiversité et de la lutte contre le dérèglement climatique.**

### **Un engagement porteur de sens**

En s'associant à la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, la MAIF franchit une nouvelle étape dans l'affirmation de son engagement en faveur d'une démarche environnementale globale et transverse. Ce partenariat vient compléter les actions et solutions concrètes déjà engagées par la Mutuelle (pour optimiser l'impact de ses activités tout en soutenant des initiatives de sensibilisation du grand public) et s'inscrire dans la lignée de sa raison d'être, centrée sur « l'attention sincère portée à l'autre et au monde ».

### **Une volonté d'accompagner la jeunesse vers l'action concrète**

La MAIF va concrètement contribuer financièrement à soutenir **deux programmes** phares de la FNH orientés vers la jeunesse :

#### **Génération climat**

Lancé en 2016, le programme Génération Climat mobilise et accompagne les jeunes vers la mise en œuvre de projets concrets à la croisée des problématiques environnementales et de solidarité. En trois ans, ce sont plus de 3 800 jeunes qui ont pu être sensibilisés aux enjeux du climat et près de 100 projets qui ont été financés par l'un des trois dispositifs proposés : agir en France, agir à l'international et agir en service civique.

#### **La plateforme J'agis pour la nature**

Créée en 2010, J'agis pour la nature propose au grand public une multitude d'actions de bénévolat nature. Encadrés par des professionnels de la nature (associations, gestionnaires d'espaces naturels, etc..) ces actions sont accessibles à tous, près de chez soi. Opération de ramassage de déchets, activités en centre de soins de la faune sauvage, chantiers de réhabilitation d'écosystèmes... Chaque mois, ce sont des centaines d'activités qui sont proposées par plus de 800 structures partout en France. Près de 25 000 citoyens bénévoles ont déjà rejoint J'agis pour la nature. Via ce programme, la MAIF fait le choix de soutenir le déploiement d'une transversale « jeunes ».



**Pascal DEMURGER**  
Directeur général du Groupe MAIF

*« Chaque acte compte désormais pour enrayer le réchauffement climatique et préserver la biodiversité. Être un assureur militant, c'est aussi rechercher la mobilisation du plus grand nombre aux côtés d'acteurs de référence sur le sujet, à l'image de la Fondation Nicolas Hulot. En soutenant les programmes « Génération Climat » et « J'agis pour la Nature », nous avons voulu porter une attention particulière aux jeunes générations dont le rôle est déterminant pour construire une société respectueuse de la Nature et attentive au bien-être de l'Homme. »*

**Cécile OSTRIA**  
Directrice générale de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme



*« Donner au plus grand nombre la possibilité d'agir concrètement pour la nature est devenue indispensable. Grâce à la MAIF, nous allons pouvoir amplifier nos actions en faveur de la biodiversité et plus particulièrement de l'engagement des jeunes. »*

---

## A propos de la MAIF

6<sup>ème</sup> assureur automobile et 1<sup>er</sup> assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En 2018, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros. Plus d'informations sur : [www.maif.fr](http://www.maif.fr)

---

## A propos de la Fondation Nicolas Hulot

Créée en 1990, reconnue d'utilité publique, la Fondation Nicolas Hulot intervient en toute indépendance pour accélérer les changements de comportements individuels et collectifs. Elle fait émerger et valorise des solutions en faveur de la transition écologique de nos sociétés. Pour la FNH, l'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée. [www.fondation-nature-homme.org](http://www.fondation-nature-homme.org)

---

## Contacts Presse

**Pour la MAIF**  
Garry Menardeau  
garry.menardeau@maif.fr  
05 49 73 75 86

**Pour la FNH**  
Manuela Lorand  
m.lorand@fnh.org  
06 98 45 46 91